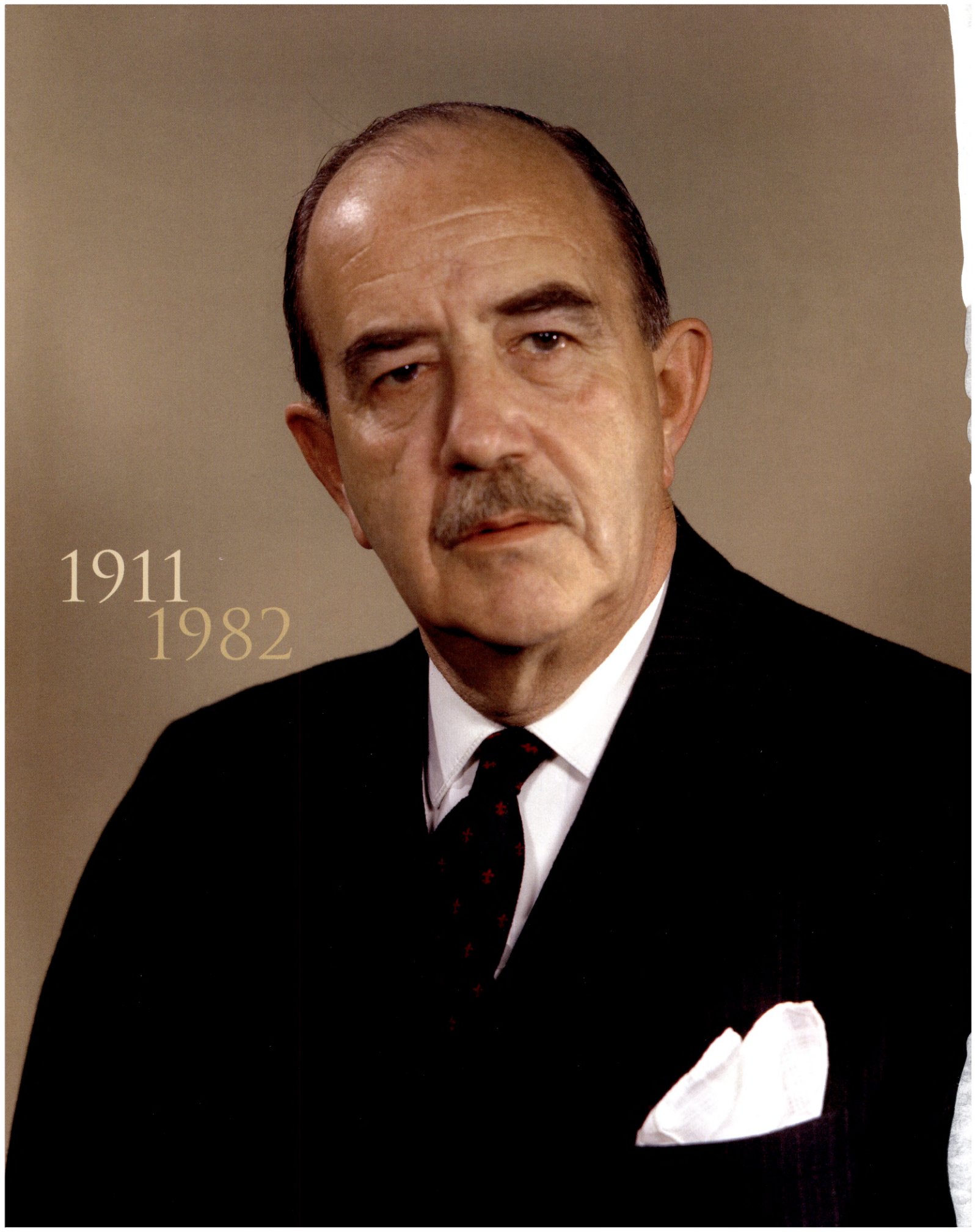


1911  
1982



# 22<sup>e</sup>

LIEUTENANT-GOUVERNEUR

du 22 février 1966 au 27 avril 1978

## L'HONORABLE HUGUES LAPOINTE

Hugues Lapointe voit le jour le 3 mars 1911 à Rivière-du-Loup. Il est le second enfant d'Ernest Lapointe, bras droit au Québec du premier ministre Mackenzie King dans les années 1920 et 1930, et d'Emma Pratte. La carrière politique du père, devenu ministre, oblige la famille à déménager à Ottawa en 1921. Établi dans le quartier huppé de la Côte de Sable, le jeune Lapointe fréquente d'abord l'école Garneau et étudie ensuite à l'Université d'Ottawa (baccalauréat ès arts, 1932) et à l'Université Laval (licence en droit, 1935). Engagé dans l'action sociale et politique, il se rapproche des idées défendues par l'Action libérale nationale, ce parti de libéraux dissidents en rupture de ban avec la vieille garde du gouvernement de Louis-Alexandre Taschereau. L'aile fédérale du Parti libéral, dirigée par Ernest Lapointe, qui siège alors dans l'opposition, est également favorable aux positions de l'ALN. Le 24 juillet 1935, Hugues Lapointe devient membre du Barreau de la province de Québec. Il exerce sa profession d'avocat à Québec à partir de 1936 et s'associe notamment à son père jusqu'à la mort de ce dernier en 1941. Lapointe épouse à Ottawa Marie-Lucette Valin, une amie d'enfance, le 15 octobre 1938.

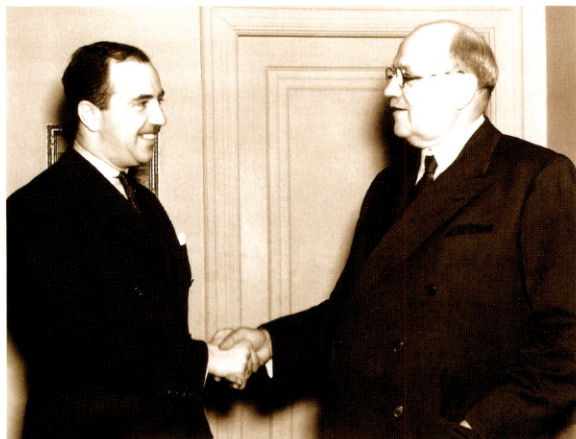
La guerre et la politique entrent toutes les deux dans la vie de Lapointe à la même époque. Dès le début des hostilités, il s'enrôle pour aller défendre son pays et l'Europe contre l'invasion nazie. Lapointe sert d'abord avec les Voltigeurs de Québec dont son oncle, Gaston Pratte, est colonel honoraire. En mars 1940, il est élu député libéral du comté de Lotbinière aux élections fédérales. Pour mieux se démarquer de son père, le jeune candidat a refusé tout au long de la campagne que celui-ci prenne la parole lors de ses assemblées. Muté en 1941 dans le Régiment de la Chaudière, Lapointe s'embarque le 20 juillet à bord du *Strathmore* en partance pour le Royaume-Uni. Son père monte à bord pour saluer le régiment, c'est la dernière fois

qu'Hugues Lapointe le voit vivant, car Ernest Lapointe décède en novembre de la même année. Le fils revient au pays pour rendre les derniers hommages à son défunt père dont la perte est ressentie par tout le Québec. Ministre de la Justice, Ernest Lapointe avait engagé le gouvernement fédéral à ne pas imposer le service militaire obligatoire outre-mer pour les soldats canadiens et à ne maintenir que le service volontaire. Sa mort faisait craindre à plusieurs une répétition de la crise de la conscription

de 1917. Sur cette question, le fils reste toujours fidèle aux engagements de son père, convaincu que la participation du Canada à la guerre européenne ne doit pas menacer l'intégrité de la Confédération canadienne. Hugues Lapointe reste au pays durant les huit mois qui suivent le décès de son père, s'entraînant et suivant un cours d'officier. De retour en Angleterre en 1943, il est affecté à l'état-major du général Crerar. Il retourne au Régiment de la Chaudière où il devient major de la compagnie A à la fin de 1943.



AU REPOS LORS D'UN ENTRAÎNEMENT DANS LA CAMPAGNE ANGLAISE, LE MAJOR HUGUES LAPOINTE ET SES COMPAGNONS, LE LIEUTENANT GUY SAVOIE ET LE SOLDAT PIERRE TASCHEREAU.



L'HONORABLE HUGUES LAPOINTE ET SON PÈRE, LE TRÈS HONORABLE ERNEST LAPOINTE, EN 1941.

Lors du débarquement de Normandie en juin 1944, Lapointe est à la tête de la première unité canadienne-française à passer à l'action sur le continent européen. Alors que les Alliés tentent de consolider leurs positions après le débarquement, plusieurs contre-offensives allemandes surprennent les forces d'invasion et tentent de les rejeter à la mer. Lapointe et ses troupes réduisent d'abord au silence un canon antichar et une batterie de canons de 85 mm qui défendaient la route menant à Caen. La compagnie A reçoit ensuite l'ordre de secourir un commando anglais retranché dans le village de La Mare et sur le point de céder à la pression allemande. L'arrivée de la troupe de Lapointe à la faveur de la nuit permet de relever les Anglais épuisés et à court de munitions. Après plusieurs heures de combat, les Alliés évacuent le village avec succès.



MUSÉE LE RÉGIMENT DE LA CHAUDIÈRE

DANS LE BUT D'ÉVITER QUE LES RENSEIGNEMENTS SUR LES MOUVEMENTS DE TROUPES NE TOMBENT AUX MAINS DE L'ENNEMI, LA CENSURE MILITAIRE N'A PAS HÉSITÉ À MASQUER SUR CETTE PHOTO L'ÉCUSSON RÉGIMENTAIRE DU BÉRET DE LAPOINTE.

Celui-ci sera définitivement libéré des nazis par les hommes de Lapointe après d'autres combats.



MUSÉE LE RÉGIMENT DE LA CHAUDIÈRE

LE MAJOR HUGUES LAPOINTE S'ENTRETIENT AVEC LE CORRESPONDANT DE GUERRE MAURICE DESJARDINS, À GAUCHE, À PROPOS DU RÔLE QU'A JOUÉ SON UNITÉ PENDANT LE DÉBARQUEMENT DE NORMANDIE EN JUIN 1944.

Quelques jours plus tard, la compagnie de Lapointe est postée sur une route près de Colomby-sur-Thaon. Alors que tombe la nuit, une colonne motorisée allemande qui a réussi à s'infiltrer dans les lignes alliées apparaît soudainement. Le combat s'engage aussitôt et devient rapidement un corps à corps aussi violent que confus. Plusieurs années après, Lapointe racontera cette bataille en ces termes : « Mes gars étaient épuisés, mais ils combattirent comme des lions. La ligne était floue et il y avait autant d'Allemands dans nos lignes qu'en avant de nous. Il y eut des échanges de grenades à des distances d'une quinzaine de pieds. Et des prisonniers faits de part et d'autre. C'était comme en plein jour : quatre autochenilles étaient en flammes et les

munitions qu'elles contenaient explosaient au-dessus de nos têtes. » Lorsque la fumée du combat se dissipe, 17 véhicules blindés allemands, dont 8 autochenilles, sont hors d'état de nuire non sans avoir causé de lourdes pertes chez les vainqueurs. Au gré des opérations militaires alliées, Lapointe va poursuivre le combat avec le Régiment de la Chaudière jusqu'aux frontières de la Belgique. Sa conduite exemplaire sur le front lui vaut d'être décoré de la Croix de guerre française avec étoile de vermeil.



MAURICE DUPLESSIS ET HUGUES LAPOINTE À LA CONFÉRENCE INTERPROVINCIALE DE 1950.

CENTRE DE QUÉBEC, ANQ

De retour au pays le 17 novembre 1944, Lapointe est présent en uniforme à l'ouverture de la session fédérale quelques jours après. Il prononce en Chambre un discours contre la conscription et s'oppose à la loi qui doit l'imposer. Chargé de former le 2<sup>e</sup> Bataillon du Régiment de la Chaudière, il est promu lieutenant-colonel et prend le commandement de cette nouvelle unité, qui est cependant démobilisée avant d'avoir quitté le Canada. De retour à la vie civile, Lapointe est réélu aux élections de 1945. Le premier ministre King le nomme adjoint parlementaire à la Défense et, en 1949, il accède au Cabinet de Louis Saint-Laurent à titre de ministre des Affaires étrangères.

En septembre 1948, il fait partie de la délégation canadienne à l'Assemblée générale des Nations unies qui siège à Paris. Lapointe assure aussi la vice-présidence du groupe envoyé par le Canada au siège de l'ONU à Lake Success, dans l'État de New York, en avril 1949 ainsi qu'en septembre 1950. Nommé au Conseil privé le 24 août 1949 par le premier ministre Louis Saint-Laurent, il devient également solliciteur général du Canada jusqu'au 6 août 1950. Ayant repris la pratique du droit, Lapointe devient conseiller en loi du roi le 25 juillet 1950. Du 7 août 1950 au 21 juin 1957, il a la responsabilité du ministère des Affaires des anciens combattants, à laquelle s'ajoute celle du ministère des Postes du 3 novembre 1955 au 21 juin 1957. Porte-parole influent des libéraux fédéraux, Lapointe n'hésite pas à appuyer le Parti libéral du Québec contre l'Union nationale lors des élections provinciales de juin 1956. Après sa défaite électorale en 1957, il retourne à son travail de juriste.

En décembre 1961, Lapointe est nommé délégué général du Québec à Londres. Le premier ministre Jean Lesage, son ami et ancien collègue dans le Cabinet Saint-Laurent, l'a choisi parce qu'il connaît Londres pour y avoir passé plusieurs années durant la guerre. Aussi, Lesage estime que Lapointe possède les titres et les qualités nécessaires pour traiter avec le milieu de la finance et des affaires. Lapointe part de New York pour la Grande-Bretagne le 19 janvier suivant à bord du *Queen Elizabeth I*. Il occupe d'abord les bureaux de la Maison du Canada avant de s'installer dans la toute nouvelle Délégation du Québec, semblable à la première fondée à Paris en octobre précédent. Il remplit cette mission diplomatique jusqu'au 22 février 1966; la veille, tard en soirée, il reçoit un appel



W. B. EDWARDS

ASSERMENTATION DE L'HONORABLE HUGUES LAPOINTE COMME LIEUTENANT-GOUVERNEUR LE 22 FÉVRIER 1966. DEVANT LUI, LE PREMIER MINISTRE JEAN LESAGE, MONSIEUR ALEXANDRE LARUE, CHEF DE CABINET DU PREMIER MINISTRE, LE *GROUP CAPTAIN* GABRIEL TASCHEREAU, AIDE DE CAMP DU LIEUTENANT-GOUVERNEUR, L'HONORABLE LUCIEN TREMBLAY, JUGE EN CHEF DE LA PROVINCE, ET MONSIEUR JOSEPH COUTURE, CHEF DU PROTOCOLE.

téléphonique de Lester B. Pearson, premier ministre du Canada, qui lui annonce qu'il vient d'être nommé lieutenant-gouverneur de la province. La mort tragique de Paul Comtois dans l'incendie de Bois-de-Coulonge rend impossible la sanction de nombreuses lois. Ottawa et Québec réagissent rapidement en nommant Lapointe quelques heures seulement après la funeste conflagration. Laisant momentanément

son épouse à Londres, le nouveau lieutenant-gouverneur prend l'avion en catastrophe et atterrit à 15 heures 20 à Dorval. Il prête serment sitôt arrivé à Québec lors d'une brève cérémonie tenue à la fin de l'après-midi du 22 février.

Daniel Johnson, alors chef de l'opposition, déclare publiquement souhaiter que Lapointe soit le dernier lieutenant-gouverneur du Québec. Ce commentaire n'est point dirigé contre le nouveau lieutenant-gouverneur : « Je connais M. et Mme Lapointe depuis plusieurs années, dit Johnson. Ils seront des châtelain et châtelaine distingués de même que des hôtes charmants pour les nombreux visiteurs. » Le premier ministre Jean Lesage estime pour sa part qu'il s'agit d'une excellente nomination puisque, à son avis, Lapointe est un « homme de grande valeur qui a eu une carrière extraordinaire aux points de vue militaire, parlementaire et gouvernemental ». Plusieurs journaux commentent en termes élogieux la nomination de Lapointe : *La Presse* estime que « sa pondération et son tempérament amène le portent naturellement vers l'action discrète ». De son côté, *L'Action* estime que les Lapointe sont d'un grand raffinement culturel et possèdent une expérience internationale qui seront des atouts dans leurs nouvelles fonctions. La résidence officielle de Bois-de-Coulonge ayant été détruite, Lapointe et son épouse, venue le rejoindre peu après, s'installent au château Frontenac pour un temps. Ils y occupent les appartements où Maurice Duplessis, ancien premier ministre du Québec, a vécu pendant de nombreuses années.



L'HONORABLE HUGUES LAPOINTE, NOUVELLEMENT ASSERMÉNTÉ COMME LIEUTENANT-GOUVERNEUR, REÇOIT LES FÉLICITATIONS DE MONSIEUR JEAN LESAGE, PREMIER MINISTRE DU QUÉBEC, LE 23 FÉVRIER 1966. À LEURS CÔTÉS, LES JOURNALISTES TIM CREERY, DU *SOUTHAM NEWS SERVICE*, ET GORDON PAPE, DE LA *MONTREAL GAZETTE*.



LE 25 FÉVRIER 1969 S'OUVRE LA PREMIÈRE SESSION DEPUIS L'ABOLITION DU CONSEIL LÉGISLATIF. POUR LA PREMIÈRE FOIS DE L'HISTOIRE PARLEMENTAIRE, LE LIEUTENANT-GOUVERNEUR INAUGURE LA SESSION DANS LA SALLE DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE.

Le début du mandat de Lapointe coïncide avec une série de transformations majeures touchant le décorum qui entoure le déroulement des sessions parlementaires. Outre l'abolition du Conseil législatif, la majeure partie des rituels entourant la présence du lieutenant-gouverneur disparaît. Durant la lecture du discours du trône, par exemple, Lapointe porte un habit de cérémonie ou un simple habit de ville, rompant ainsi complètement avec la coutume du chef de l'État vêtu habituellement pour cette occasion du traditionnel uniforme chamarré d'or et coiffé du bicorne empanaché de plumes blanches. Avant d'accepter le poste de lieutenant-gouverneur, Lapointe avait clairement refusé de porter cet uniforme d'apparat qu'il trouvait désuet.

Pendant plus de douze ans, soit le plus long mandat d'un lieutenant-gouverneur jusqu'à maintenant, Lapointe est témoin de l'une des périodes les plus fécondes de l'histoire du Québec. Alors que la Révolution tranquille bat son plein, l'Exposition universelle de Montréal en 1967 projette le Québec sur l'avant-scène du monde entier. La métropole du Québec entre d'ailleurs de plain-pied dans l'ère de la modernité urbaine avec l'ouverture de son métro, du tunnel Louis-Hippolyte-La Fontaine et d'autres axes routiers dignes des grandes villes nord-américaines. Époque de grands projets et d'enthousiasme, la fin de la décennie 1960 est aussi secouée de crises politiques importantes, comme celle d'octobre 1970, qui marque particulièrement l'histoire du Québec. Pendant ces années, Lapointe assiste aux transformations du Québec et à la succession de ses chefs de gouvernement tels Lesage, Johnson, Bourassa et Lévesque, qui jouent un rôle fondamental dans l'évolution du Québec contemporain.





CENTRE DE QUÉBEC, AND

ASSERMENTATION DU NOUVEAU CABINET JOHNSON LE 16 JUIN 1966 DANS LA SALLE DU CONSEIL LÉGISLATIF. À LA TABLE DU GREFFIER, L'HONORABLE HUGUES LAPOINTE FAIT SIGNER LE REGISTRE AU PREMIER MINISTRE. AU PREMIER RANG, À GAUCHE, SE TIENNENT SES MINISTRES (DEBOUT), ET À DROITE DE LA TABLE PRENNENT PLACE LES ÉPOUSES, LES INVITÉS D'HONNEUR AINSI QUE LES NOMBREUX JOURNALISTES ET PHOTOGRAPHES.

C'est l'époque des grands chantiers de la baie James, de la montée d'une jeunesse instruite et revendicatrice, de la libération des femmes, d'une éclosion artistique sans précédent. L'ouverture des Jeux olympiques de Montréal en 1976 est un autre rendez-vous mondial qui achève de consacrer la visibilité internationale du Québec.

Les succès jalonnant la carrière de Lapointe lui ont valu de recevoir plusieurs distinctions honorifiques, universitaires ou militaires. Il a reçu un doctorat *honoris causa* en droit de l'Université d'Ottawa (1954) et un du Royal Military College of Canada de Kingston (1967). Sur le plan militaire, on a rendu hommage à Lapointe en le créant chevalier de



ARCHIVES D'HYDRO-QUÉBEC

SON EXCELLENCE À MANIC 5, LE 15 AOÛT 1969, AVEC JOHN SINANIS, GÉRANT DE MANIC 5, ET ROLAND GIROUX, PRÉSIDENT D'HYDRO-QUÉBEC.

grâce de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem et grand-croix de l'Ordre de Malte. Nommé colonel honoraire du Régiment de la Chaudière en 1970, il a reçu le titre d'officier de l'Ordre du Canada en 1979.

À la fin de son mandat, Lapointe s'associe au cabinet Goodwin, De Blois et associés de Québec en tant qu'avocat-conseil. Après une courte maladie, il décède le 13 novembre 1982 à Sainte-Foy. Des funérailles militaires sont célébrées en son honneur à l'église Saint-Dominique de Québec. L'inhumation a lieu à Rivière-du-Loup trois jours plus tard. Son épouse seule lui survit, le couple n'ayant pas eu d'enfants.

Le successeur de Lapointe, le lieutenant-gouverneur Jean-Pierre Côté, lui rend hommage en ces termes : « Tous ceux qui l'ont connu, et ils sont nombreux, verront en lui l'homme discret et raffiné, soucieux de bien servir à la fois son pays et sa province. Il brilla non seulement sur le plan militaire, mais aussi sur la scène politique. »



L'HONORABLE HUGUES LAPOINTE PRENANT LA PAROLE LE 10 AVRIL 1980 LORS DE LA CAMPAGNE RÉFÉRENDAIRE. IL ÉTAIT ALORS PRÉSIDENT DU COMITÉ DES QUÉBÉCOIS POUR LE NON DU COMITÉ DE LOTBINIÈRE QU'IL REPRÉSENTA TOUT AU LONG DE SA CARRIÈRE DE DÉPUTÉ À OTTAWA.

## LA POLITIQUE AU QUÉBEC ET AU CANADA

DU 22 FÉVRIER 1966 AU 27 AVRIL 1978

### **5 juin 1966**

Victoire de l'Union nationale de Daniel Johnson aux élections québécoises.

### **1<sup>er</sup> juillet 1967**

Anniversaire du centenaire de la Confédération canadienne.

### **24 juillet 1967**

Le général de Gaulle prononce un discours au balcon de l'hôtel de ville de Montréal qui se termine par le fameux « Vive le Québec libre! ».

### **20 avril 1968**

Victoire du Parti libéral de Pierre Elliott Trudeau aux élections fédérales.

### **26 septembre 1968**

Décès du premier ministre du Québec Daniel Johnson.

### **2 octobre 1968**

Jean-Jacques Bertrand devient premier ministre du Québec.

### **14 octobre 1968**

Fondation du Parti québécois avec René Lévesque comme président.

### **29 novembre 1968**

La Loi abolissant le Conseil législatif est adoptée par l'Assemblée législative du Québec. Celle-ci devient par la même occasion l'Assemblée nationale du Québec.

### **15 décembre 1968**

Décès d'Antonio Barrette, premier ministre du Québec en 1960.

### **31 décembre 1968**

Entrée en vigueur de la Loi abolissant le Conseil législatif.

### **31 octobre 1969**

Imposante manifestation devant l'Assemblée nationale en faveur de la langue française et contre le *bill 63*.

### **29 avril 1970**

Victoire du Parti libéral de Robert Bourassa aux élections québécoises.

---

**5 et 10 octobre 1970**

Enlèvement du diplomate britannique James R. Cross et de Pierre Laporte, ministre dans le Cabinet Bourassa, par le Front de libération du Québec (FLQ).

---

**16 octobre 1970**

Le gouvernement fédéral proclame la Loi sur les mesures de guerre. Le FLQ est déclaré hors-la-loi.

---

**17 octobre 1970**

La police retrouve le corps du ministre Pierre Laporte dans le coffre d'une voiture abandonnée.

---

**28 décembre 1970**

Arrestation des membres du FLQ Paul et Jacques Rose et Francis Simard.

---

**30 octobre 1972**

Victoire du Parti libéral de Pierre Elliott Trudeau aux élections fédérales.

---

**22 février 1973**

Décès de Jean-Jacques Bertrand, premier ministre du Québec de 1968 à 1970.

---

**29 octobre 1973**

Réélection du Parti libéral de Robert Bourassa aux élections québécoises.

---

**22 juin 1974**

Adoption de la « loi 22 » faisant du français la langue officielle du Québec.

---

**8 juillet 1974**

Réélection du Parti libéral de Pierre Elliott Trudeau aux élections fédérales.

---

**27 juin 1975**

Adoption de la Charte québécoise des droits de la personne.

---

**14 juillet 1976**

Abolition de la peine de mort au Canada.

---

**15 novembre 1976**

Victoire du Parti québécois de René Lévesque aux élections québécoises.

---

**26 août 1977**

L'Assemblée nationale du Québec adopte la « loi 101 », ou Charte de la langue française, assurant la primauté du français dans la province.

